Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-213501414-20260429-20260420-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2026_04_20

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15
pour: 15

Date de convocation
23/04/2026

Date d'affichage
23/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :
BARRIER David, BERGER Serge, CHAUVIN Cyrille, DERRIEN Karine, GADBOIS Nathalie, GUESNE Titouan, HUET Julien, LANDAIS Marie, MAIGNAN Nicolas, MARCINIAK Ludovic, PAQUET Pauline, PAQUET Aurélie, REGNAULT Jean-Charles, SISSOKO Laure

Procuration(s) :
DUBOIS Sandrine donne pouvoir à BERGER Serge

Etai(ent) excusé(s) :
DUBOIS Sandrine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. HUET Julien

OBJET: ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions, décide à l'unanimité d'attribuer la somme suivante aux associations, les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2026.

	2026
ADMR	120€
AMICALE DES COMBATTANTS	110 €
LES AMIS DE LA GENDARMERIE	100 €
APEL	918 €
CAL	1000 €
CLUB DU BONHEUR	280 €
EPISOL	100 €
OML Volley	150 €
LA RUCHE CSF	8000 €
OGEC-cantine 1€ par repas servi **Pour la période sept 2025-juillet 2026**	6000 €
Chatillon danse	30 €
Musical 'izé	50€
Grymda Danse Modern'jazz	150 €
ASP Fougères-Vitré être là	50 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN, Le Maire,

MAIRIE de LANDAVRAN